



MAIRIE  
DE  
MARIGNANE

Arrondissement d'Aix  
(Bouches-du-Rhône)

N°

Objet :

*m. Blanchard*

Marignane, le

16 Juillet 1941

Le MAIRE de MARIGNANE

à Monsieur le SOUS-PREFET  
AIX-EN-PROVENCE

15821  
SECRETÉRIE  
22 JUILLET 1941  
POLICE SPÉCIALE

*Cv pour avis  
m'en parler  
MRE*

Monsieur le Sous-Préfet,

La journée du 14 Juillet s'est écoulée à Marignane suivant les recommandations de M. le Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, dans sa note du 4 Juillet.

Il me paraît nécessaire de vous rendre compte des événements qui se sont déroulés.

Le matin, un service religieux a été célébré à l'Eglise paroissiale à l'intention des morts de la guerre auquel assistaient: la Municipalité, une délégation de l'Armée de l'Air conduite par son Chef; la Légion des anciens combattants avec son Président et une grande partie de la population de Marignane.

A 11 heures, sur le Cours Mirabeau, face à la Mairie et en présence de délégations de l'Armée de l'Air et de la D.C.A., des légionnaires et de la population de Marignane, la municipalité a déposé une gerbe de fleurs au pied du Monument aux Morts. Après une minute de recueillement et le salut au drapeau, la cérémonie s'est terminée par l'exécution de la Marseillaise.

Cette cérémonie qui avait été annoncée par une note à la Presse dans laquelle j'invitais les fonctionnaires et la population à y assister, a été marquée par un petit incident que je dois signaler.

Au moment du dépôt de la gerbe de la Municipalité, une 2ème gerbe a été apportée au nom d'un groupe d'anciens

22 JUILLET 1941

COMMISSARIAT SPÉCIAL  
AEROPORT de MARIGNANE  
ENTRÉE, le 30.7.41  
N° 5659



MAIRIE  
DE  
MARIGNANE

Arrondissement d'Aix  
(Bouches-du-Rhône)

N°

Objet :

Marignane, le

combattants et cette gerbe portait un ruban sur lequel était inscrit le mot " E S P O I R ".

Ce geste et surtout cette inscription ont été assez mal interprétés par une grande partie des assistants, surtout étant donné que cette gerbe avait été apportée par un groupe d'agitateurs, socialistes, communistes notoires, comprenant plusieurs conseillers de l'ancienne municipalité, des fonctionnaires : un cantonnier du service vicinal ex-conseiller; un agent du Ministère de l'Air à Salon et le Receveur Municipal.

A ce propos, je dois faire remarquer que depuis un certain temps, il semble que le parti ennemi de la Révolution Nationale du Maréchal, s'agite beaucoup et accentue sa propagande.

Il serait temps d'intervenir vigoureusement pour faire cesser cette agitation et pour cela, il n'y aurait que le moyen radical à employer.

D'autre part, j'avais demandé au Directeur de l'Ecole de garçons et à la Directrice de l'Ecole des filles, d'assister à la cérémonie avec leurs élèves et d'exécuter le chant de la Marseillaise. Or le jour du 14 Juillet, il n'y avait qu'un nombre insignifiant d'élèves, car paraît-il les parents n'envoient plus leurs enfants en classe, au moins les grands, après l'examen du certificat d'études. C'est l'explication qui m'a été donnée.

Cette pratique qui ne me paraît pas conforme aux directives du Maréchal exigerait l'intervention des Pouvoirs Publics.

Je dois signaler en outre qu'aucun agent du Commissariat Spécial à l'Aviation n'assistait à la cérémonie. Cette abstention est regrettable, car ces Messieurs sont venus me trouver le lendemain pour savoir ce qui s'était passé.

En résumé, je demande que l'Administration Préfectorale veuille bien m'aider dans l'Administration de ma Commune en prenant les dispositions pour faire cesser toute agitation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet,  
mes respectueuses salutations.

Le Maire,



22 JUILL 1941